

Conseillers présents : 14 BOUYALA R. – ASTRUC J. – KAUFLE R. – MORENO P. – THIEFFRY F. – MORENO M. – SIRE G. –
SICARD M. – THEOLAS C. – MAURRAS F. – CARON D. – D'HONT V. – COLIN C. –
DISCHAMP-LENAIN L.

Absents : 1 BIAU C.

Nombre de votants : 14

Mr David CARON est désigné secrétaire de séance.

👉 Approbation du Procès Verbal de la séance du 25 janvier 2016

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Information du Conseil sur les décisions municipales prises au titre de l'article L.2122-22 du CGCT

Suite à la délibération n° 2014-04-11 en date du 16 avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les décisions prises depuis le 16 novembre 2015 :

- **Projet d'extension de la STEP – Attribution des marchés des études préalables (décision municipale n° 2016-03 du 18 janvier 2016)**

Le marché pour la Mission Géotechnique a été attribué à :

- l'entreprise FONDASOL domiciliée à MONTPELLIER (34) pour un montant de 9 918 € HT.

Le marché pour la Mission CSPS a été attribué à :

- l'entreprise LESUEUR MEUNIER domiciliée à CREISSAN (34) pour un montant de 1 333 € HT.

Le marché pour la Mission Contrôle Technique a été attribué à :

- l'entreprise QUALICONSULT domiciliée à MONTPELLIER (34) pour un montant de 2 585 € HT.

- **Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'étude de faisabilité concernant :**
 - la création d'un lotissement communal,
 - le déplacement du terrain multisport
 - la réhabilitation de la voie ferrée en voie verte**(décision municipale n° 2016-04 du 17 février 2016)**

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à :

- Cabinet CETUR Ingénierie domicilié à BEZIERS (34) pour un montant de 4 500 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CES DÉCISIONS

1) Comptes Administratifs 2015 M14 Commune et M49 Eau et Assainissement

Les comptes administratifs sont l'état des dépenses et des recettes réalisées du 1^{er} janvier au 31 décembre d'un exercice comptable et doivent être validés par le Conseil Municipal.

M. le Maire sort de la salle au moment du vote des CA M14 et M49.

M. Kaufler, adjoint délégué aux finances, présente les comptes administratifs M14 et M49 de l'année 2015 et demande au Conseil de se prononcer.

Réalizations 2015		Dépenses	Recettes
M 14 Commune	Fonctionnement Excédent reporté de 2014	1 136 120,71 €	1 263 888,44 € 404 225,04 €
	Investissement Déficit reporté de 2014	384 508,73 € 215 145,65 €	413 655,36 €
	Restes à réaliser (RAR)	154 266,25 €	82 660,00 €
	TOTAL 2015 avec RAR	1 890 041,34 €	2 164 428,84 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

Réalizations 2015		Dépenses	Recettes
M 49 Eau & Assainissement	Fonctionnement Excédent reporté de 2014	276 028,42 €	233 018,67 € 52 607,64 €
	Investissement Excédent reporté de 2014	616 359,93 €	564 484,02 € 115 606,25 €
	Restes à réaliser (RAR)	57 294,14 €	69 481,00 €
	TOTAL 2015 avec RAR	949 682,49 €	1 035 197,58 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

2) Comptes de Gestion 2015 M14 Commune et M49 Eau et Assainissement

L'exécution des dépenses relatives à l'exercice 2015 a été réalisée par le Receveur de Pézenas et les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes aux Comptes Administratifs présentés.

M. le Maire demande au Conseil d'adopter les comptes de gestion de l'exercice 2015 pour la M14 et la M49.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

3) Affectation du résultat 2015 pour le BP 2016 – M14 Commune et M49 Eau et Assainissement

Les résultats de clôture de fonctionnement des comptes administratifs 2015 doivent être affectés sur les budgets primitifs 2016.

- **M14.** L'excédent de fonctionnement de l'année 2015 d'un montant de 531 992,77 € sera affecté de la manière suivante pour le budget M14 Commune :
 - ✓ Affectation en investissement (R1068) pour 257 605,27 €
 - ✓ Report en recettes de fonctionnement (R002) pour 274 387,50 €
- **M49.** L'excédent de fonctionnement de l'année 2015 d'un montant de 9 597,89 € sera affecté de la manière suivante pour le budget M49 Eau et Assainissement :
 - ✓ Report en recettes de fonctionnement (R002) pour 9 597,89 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

4) Contributions directes 2016

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux de fiscalité directe au même taux que l'année précédente :

- Taxe d'habitation	12,80
- Taxe sur le foncier bâti	17,80
- Taxe sur le foncier non bâti	75,05

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

5) Budgets 2016 – M14 Commune et M49 Eau et assainissement

Le budget primitif définit les orientations budgétaires de l'exercice 2016. Il est proposé au vote par nature, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

M. le Maire présente les prévisions budgétaires pour l'année 2016 pour chaque chapitre d'imputation

➤ Budget M 14 – commune

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011 - Charges à caractère Général	419 000,00 €
Chapitre 012 - Charges de Personnel	629 000,00 €
Chapitre 65 - Autres Charges de Gestion Courante	142 989,50 €
Chapitre 66 - Charges Financières	26 770,18 €
Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles	1 500,00 €
Chapitre 68 – Dotation aux amortissements et provisions	500,00 €
Chapitre 023 - Virement à la Section d'Investissement	261 014,87 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordres entre sections	11 225,45 €

Total des Dépense.

1 492 000 €

Recettes

Chapitre 013 - Atténuations de charges	38 000,00 €
Chapitre 70 - Produits des Services	107 289,50 €
Chapitre 73 - Impôts et Taxes	800 013,00 €
Chapitre 74 - Dotations et Participations	220 600,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de Gestion Courante	46 200,00 €
Chapitre 76 - Produits Financiers	10,00 €
Chapitre 78 – reprise sur amortissements	500,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections	5 000,00 €
Chapitre 002 – Excédent antérieur reporté	274 387,50 €

Total des Recettes

1 492 000 €

Investissement

Dépenses

Chapitre 20 – Immobilisations Incorporelles	46 215,20 €
Chapitre 21 - Immobilisations Corporelles	180 377,19 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	421 051,05 €
Chapitre 16 – Emprunts (remboursement en capital)	86 357,54 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections	5 000,00 €
001 – Solde négatif antérieur reporté	185 999,02 €

Total des Dépenses

925 000 €

Recettes

Chapitre 13 - Subventions d'Investissement	110 460,00 €
Chapitre 10 – Dotations fonds divers	31 862,41 €
Article 1068 – Excédent de fonctionnement	257 605,27 €
Chapitre 165 – Dépôts et cautionnements reçus	832,00 €
Chapitre 024 – Produits de cessions	252 000,00 €
Chapitre 021 – Virement de la Section de Fonctionnement	261 014,87 €
Chapitre 040 – Opération d'ordre entre sections	11 225,45 €

Total des Recettes

925 000 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

➤ **Budget M 49 – Eau et assainissement**

Fonctionnement

<i>Dépenses</i>	
Chapitre 011 - Charges à caractère Général	86 636,11 €
Chapitre 012 - Charges de Personnel	40 000,00 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	32 500,50 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	3 540,00 €
Chapitre 66 - Charges Financières	8 773,61 €
Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles	4 000,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordres entre sections	84 550,28 €

Total des Dépenses

260 000 €

Recettes

Chapitre 70 – Vente d'eau	214 956,88 €
Chapitre 74 – Subventions d'exploitation	6 000,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections	29 445,23 €
002 – Excédent antérieur reporté	9 597,89 €

Total des Recettes

260 000 €

Investissement

<i>Dépenses</i>	
Chapitre 20 – Immobilisations Incorporelles	45 162,89 €
Chapitre 21 - Immobilisations Corporelles	30 000,00 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	453 294,14 €
Chapitre 16 – Emprunts (remboursement en capital)	39 097,74 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections	19 445,23 €

Total des Dépenses

587 000 €

Recettes

Chapitre 13 - Subventions d'Investissement	322 627,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	120 000,00 €
Chapitre 10 – Dotations fonds divers	6 092,38 €
Chapitre 040 – Opération d'ordre entre sections	74 550,28 €
001 – Solde d'exécution reporté	63 730,34 €

Total des Recettes

587 000 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

6) Subventions aux associations

La proposition des subventions aux associations a été décidée d'un commun accord avec la commission d'animation :

PETANQUE	700
CREATION D'ARTS PLASTIQUES	300
GYM A LEZE	550
GYMNASTIQUE FEMININE	550
LES AMIS DE L'ECOLE	1 000
LIMOUZIN ET POUZALANS ASS. LEPA	500
ENTENTE SPORTIVE COEUR HERAULT	4 500
UNION NATIONALE DES RETRAITES	800
FNACA	350
COMITE DES FETES	7 000
LES AMIS DE LA CEBE	350
LA DOUCE CEBE	350
LES PRODUCTEURS DE L'OIGNON	2 350
LES RESTOS DU COEUR	1 000
UNAPEI (Association Centre Hérault – Pézenas)	300
LIGUE CONTRE LE CANCER	300
LES CHASSEURS REUNIS	700
FOYER RURAL	700
SOCIETE D'ANIMATION LEZIGNANNAISE	400
LEZITRAIL	250

Le Conseil décide d'accorder les subventions ci-dessus et précise que le versement est conditionné par la réception des bilans moraux et financiers 2015.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

7) Participation aux séjours des élèves du primaire, collégiens et lycéens

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'aide forfaitaire de 70 € pour l'année 2016, attribuée aux élèves des collégiens et lycéens résidant sur la commune, pour les sorties scolaires.

D'autre part, une participation de 1 784 € est accordée pour les élèves du primaire, dans le cadre de la sortie sur le projet « autour de l'eau » prévue au printemps 2016.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

8) Frais de gardiennage de l'Eglise 2016

Le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales étant inchangé par rapport à 2015, le conseil décide de fixer l'indemnité de gardiennage au plafond de 474,22 € pour l'année 2016.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

9) Eau-Assainissement : facturation des bâtiments communaux (reprise des exercices antérieurs)

Le Conseil approuve la mise à jour de la facturation sur la consommation d'eau des bâtiments communaux et autorise le paiement de l'antériorité de 2012 à 2014.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

10) Budget M49 – Rectification d'une imputation sur l'exercice 2015

Le Conseil prend acte de l'erreur d'imputation en investissement pour un montant de 2 275 € et demande aux services de la DGFIP d'effectuer la modification d'imputation en fonctionnement sur l'exercice clôturé 2015.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

11) Actualisation du schéma d'eau potable (consultation et demandes de subventions)

Le Conseil, conscient que la commune doit se doter d'un nouveau schéma directeur d'eau potable, valide le lancement de la consultation et sollicite toutes les subventions possibles auprès de l'Agence de l'Eau et du Département. Montant prévisionnel : 45 000 € (taux de subvention attendu : 80%).

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

12) Liste des marchés conclus en 2015

Le Conseil prend acte des marchés publics conclus en 2015 :

- ✓ 03/02/2015 Marché complémentaire pour reprise et finalisation du PLU d'un montant de 11 169 € HT attribué au Cabinet G2C de Toulouse (31)

- ✓ 08/06/2015 Marché d'amélioration de la collecte des eaux usées par déconnexion des eaux pluviales – Lot n° 4 d'un montant de 46 647,50 € HT attribué à l'entreprise DPSM de Montrabé (31)

- ✓ 15/07/2015 Marché de travaux pour la restauration du clocher de l'Eglise :
 - Lot n° 1 d'un montant de 108 951,55 € HT attribué à l'entreprise SELE de Nîmes (30)
 - Lot n° 2 d'un montant de 24 771,72 € HT attribué à l'entreprise AZUR CARILLON de Flassans sur Issolle (83)
 - Lot n° 3 d'un montant de 10 620,00 € HT attribué à l'entreprise GUERIN de Plaisance (12)
 - Lot n° 4 d'un montant de 6 132,00 € HT attribué à l'entreprise MUZZAROC de Saint-Privat (34)
 - Lot n° 5 d'un montant de 10 400,00 € HT attribué à l'entreprise GUERIN de Plaisance (12)
 - Lot n° 6 d'un montant de 3 209,00 € attribué à l'entreprise SANCHIS de Pézenas (34)

13) Questions diverses

M. le Maire informe le Conseil sur les travaux et projets en cours :

- Travaux de restauration de l'Eglise (fin des travaux prochaine) ;
- Travaux de mise en séparatif – Lot n° 5 : travaux commencés le lundi 7 mars, fin prévue début avril ;
- Projet d'accessibilité mairie – planning prévisionnel ;
- Projet photovoltaïque – Enquête publique prochainement ;
- Reprise voirie et réseaux Lot. Bellevue ;
- Plan de circulation et de stationnement – 2^{ème} phase.

Fait à Lézignan-la-Cèbe, le 24 mars 2016

M. Rémi BOUYALA,
Maire

